ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

RENTRÉE 2023

PRESENTATION / OBJECTIFS

La section sportive scolaire de gymnastique artistique du Collège Pierre Brossolette de Nogent le Rotrou (Eure et Loir) en collaboration avec l'Alliance Nogentaise existe depuis la rentrée scolaire 2010.
L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en gymnastique tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire. Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de gymnastes. Les admissions se font après tests sportifs et examen du dossier scolaire.

ORGANISATION

Elle accueille les jeunes scolarisées de la 6ème à la 3ème. Elles bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant d'avoir 2 séances d'entraînements hebdomadaires, soit 5 h au total.
Ces heures viennent s'ajouter aux entraînements dans leur club. Les sportives de la section ont la possibilité d'être internes et de s'entraîner durant la semaine au sein de l'Alliance Nogentaise, tout en restant licenciées dans leur club d'origine.
La salle de gymnastique et le collège étant très proches, le temps de déplacement pour se rendre de l'un à l'autre est réduit au minimum. La section sportive peut accueillir 14 élèves maximum. Elle s'adresse en priorité aux jeunes collégiennes ayant un niveau confirmé en gymnastique. Les élèves représentent le collège lors des compétitions UNSS de niveau régional et sont formées au rôle de juge.
La coordination de la section est assurée par M. Emilien Gallienne, professeur d'EPS au collège Brossolette.
L'enseignement gymnique spécifique est dirigé par Mme Magali Tarenne, entraîneur diplômé d'état, spécialisée en Gymnastique Artistique au sein de l'Alliance Nogentaise

TEST D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le test d'entrée en section sportive aura lieu le **mercredi 3 mai 2023 à partir de 13h** au Complexe Sportif Robert Huwart situé 35, Rue du Perche – 28400 Nogent Le Rotrou.

ACCEPTATION

Une commission siègera pour examiner les dossiers des candidates prenant en compte les deux critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués)

La décision sera notifiée aux familles par courrier. En cas d'acceptation, l'inscription sera validée sous réserve du dépôt du dossier complet dans les délais et de l'acceptation de la demande de dérogation auprès des services de la DSDEN (pour les élèves qui ne sont pas du secteur du collège).

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du collège, auprès de l'entraîneur ou téléchargeables sur le site du collège. Ils seront à rendre au secrétariat du collège avant le **10 avril 2023**.

Pour tout renseignement, contacter :

Collège Pierre Brossolette - Secrétariat
4, Avenue du Président Kennedy
28400 Nogent Le Rotrou
☎ : 02-37-52-22-27
ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr

ou

Mme Magali TARENNE
magali.gymgr@gmail.com